

Petites affiches La Loi Gazette du Palais Odal Quotidien Juridique Oplec Les Affiches Versaillaises

## Justificatif de parution

Justificatif généré le 01/08/2024

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution: 01/08/2024

Département : Val-de-Marne (94)

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/747923

N° d'annonce : 747923

## **SOGI-DORMOY**

Société à responsabilité limitée au capital de 15.244,90 €

Siège social: 123 Quai Jules Guesde 94400 VITRY-SUR-SEINE

328 704 283 R.C.S. Créteil

Suivant déclaration en date du 28 juillet 2024, l'associé unique, la société : FRANPRIMAG, société par actions simplifiée, 123 quai Jules Guesde 94400 VITRY SUR SEINE, 528 746 142 R.C.S. a décidé de dissoudre la société SOGI-DORMOY en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société SOGI-DORMOY à la société FRANPRIMAG.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Créteil.

L'Associé Unique

Vérifier la validité de l'annonce Code de vérification : aeTnnQVMG

https://digitalisation.actulegales.fr/#aeTnnQVMG



